

Un enseignement « de surcroît »¹

Lorsque je me suis proposée, lors de la dernière réunion interne de l'actuel collège de la passe, troisième du dispositif commun entre l'École de psychanalyse Sigmund Freud et la Lettre lacanienne, pour intervenir à la prochaine réunion publique dudit collège, cela venait de la rencontre de deux questions :

– l'une concerne un certain nombre de propos qui sont revenus aux oreilles des uns et des autres du collège depuis début octobre (je précise pour ma part que ces échos venaient tout aussi bien de l'une et l'autre école), faisant état d'une certaine « lassitude », voire d'un « désintérêt » à propos de ces réunions « où l'on n'apprendrait rien », où « rien de nouveau ne se produirait », sinon une énième re-lecture — sans doute faut-il entendre ratiocination — des textes si je puis dire « canoniques » concernant la passe.

S'il n'y a pas lieu bien sûr de s'inquiéter de ne pas combler une attente dont il faudrait par ailleurs préciser de quoi elle est faite, il n'en reste pas moins qu'il y a lieu d'entendre et d'interroger ce qui se dit au-delà de cette insatisfaction affichée. Il semblerait qu'un écart se creuse de plus en plus entre la passe et l'école, comme si un clivage s'était instauré entre la passe et les préoccupations nées de la pratique quotidienne des uns et des autres.

– l'autre question, qui est venue croiser celle que je viens d'énoncer, concerne la fonction du collège de la passe.

Il m'a semblé que ces questions pouvaient et devaient même être quelque chose de partageable avec un public qui ne soit pas le seul public, restreint, du collège. En effet, la question de la passe, celle du collège, ne concernent évidemment pas le seul collège, comme une instance qui serait à part, elles regardent absolument l'école, chacun dans l'école, chacun de l'école, elles devraient être au plus près de ce qui fait notre pratique quotidienne, sans quoi la passe n'aurait plus grand sens, serait en passe de se voir réduite à une fonction de « poste frontière », ce qu'elle n'est pas.

Dans le texte de présentation de l'École de psychanalyse Sigmund Freud qui ouvre l'annuaire, il est précisé que « le collège de la passe a la charge d'assurer le fonctionnement du dispositif de la passe et de soutenir un travail de doctrine et d'enseignement », ce qui ne se retrouve pas tel que dans les statuts de l'école qui suivent ce texte de présentation où il est simplement mentionné que le collège a la charge d'assurer le fonctionnement du dispositif de la passe.

¹ Version écrite, légèrement remaniée, d'une intervention faite le 12 mars 2004 dans le cadre des réunions publiques du collège de la passe.

Il me semble, pour ma part, que la première et essentielle tâche du collègue est de permettre que le dispositif fonctionne du mieux possible, c'est-à-dire que l'expérience puisse avoir lieu et se soutenir dans des conditions qui soient les meilleures pour le passant, les passeurs et les cartels de passe. Le collègue est avant tout au service du dispositif et de la passe. J'aurais envie de dire que le travail de doctrine et d'enseignement ne peut advenir que « de surcroît »...

Mais le fonctionnement institutionnel a vite fait d'imposer sa temporalité propre et nous avons tous, évidemment, tendance à suspendre notre réflexion et à nous réfugier derrière de supposées contraintes qui nous seraient imposées de l'extérieur — elles ne sont jamais au bout du compte que supposées, ne l'oublions pas...

Il nous a par exemple fallu, cette année, dans ce nouveau collège, avoir déjà établi et fait connaître le calendrier des réunions publiques (nous nous sommes empressés de le faire tout simplement parce que c'est l'habitude), pour seulement pouvoir *nous poser la question* de ce qui nécessitait telle ou telle fréquence de rencontres. C'est-à-dire que quelque chose du fonctionnement de l'institution elle-même a pris le pas sur une temporalité qui serait propre au collègue et qui serait le fruit de ses questions, de son travail, qui serait quelque chose qui lui vient de l'expérience elle-même.

Dans « La chose freudienne », parlant de la formation des analystes à venir, Lacan écrit ceci, évoquant ce que serait un enseignement véritable : « [...] c'est-à-dire qui ne cesse de se soumettre à ce qu'on appelle novation. Car le pacte instituant l'expérience doit tenir compte du fait qu'elle instaure les effets mêmes qui la capturent pour l'écarter du sujet². » Il le dira par la suite à maintes et maintes reprises concernant plus particulièrement la passe, l'expérience est à interroger, doit être interrogée, en 1973, il dira même « jusques et y compris bien sûr un mode tout différent d'en recueillir le témoignage³ ».

Qu'on le veuille ou pas, une institution, fût-elle analytique, vise toujours à sa propre pérennité et la question est toujours posée et sans cesse à poser de ce que l'école soit au service de la psychanalyse et non l'inverse. A fortiori quand il s'agit de la passe. En 1967, dans la Proposition, raillant le fait que nul enseignement ne parle de ce qu'est la psychanalyse, Lacan ajoute : « Ailleurs, et de façon avouée, on ne se soucie que de ce qu'elle soit conforme⁴. » Il est sans doute un peu abrupt de le dire ainsi, mais méfions-nous cependant que la passe ne devienne pas par quelque côté une nouvelle

² J. Lacan, « La chose freudienne », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 436.

³ *Id.*, « Intervention sur la passe », Congrès de l'EFPP, 1973, inédit. Dans le séminaire *L'une-Bévue*, il propose ainsi (faut-il n'y voir qu'une boutade ?) à Alain Didier-Weil d'envoyer ses écrits aux membres du jury de la passe, l'assurant immédiatement que bien sûr, ils ne les liront pas...

⁴ *Id.*, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », *Scilicet* n° 1, Paris, Seuil, 1968, p. 16.

conformité, au sens où elle deviendrait un passage obligé alors que dans le même temps l'institution viendrait à en annuler les effets dans son fonctionnement, le risque en est toujours à l'horizon.

Il y a de ce point de vue une réelle difficulté concernant l'enseignement qui peut être attendu d'un collègue de la passe.

En effet, que peut bien signifier que l'on soit déçu de ce qui est entendu dans les réunions publiques si ce n'est que l'on en attendait un savoir qui n'est pas au rendez-vous. Mais quel savoir ? Un savoir que l'on saurait déjà ? Je vous rappellerai à cet égard les propos de Lacan dans le séminaire sur *Les Psychoses*, c'est dans le chapitre qui s'intitule « Secrétaires de l'aliéné » :

Vous ne lisez que ce que vous savez déjà par cœur. C'est ce qui permet de relativiser singulièrement ce qui fait le fond de la littérature scientifique, au moins dans notre domaine. On a souvent l'impression que ce qui dirige au plus profond l'intention du discours n'est peut-être rien d'autre que de rester exactement dans les limites de ce qui a déjà été dit. Il semble que la dernière intention de ce discours est de faire un signe aux destinataires, et de prouver que le signataire est, si je puis dire, non nul, qu'il est capable d'écrire ce que tout le monde écrit⁵.

Cela pose, re-pose à l'envi, la question de ce que peut être, de ce que devrait être un enseignement dans le champ de la psychanalyse : comment transmettre l'enseignement de Freud, celui de Lacan sans en faire quelque chose de fini, de bouclé, d'« universitarisé », si l'on veut bien me pardonner ce néologisme ? Je reviendrai sur ce point un peu plus loin.

Il y a en ce qui concerne la passe deux façons tout aussi impossibles l'une que l'autre d'en parler : à un bout un discours purement théorique, suite d'énoncés lacaniens sur le sujet, qui serait en quelque sorte la réponse, sous la forme d'un « Parce que c'est comme ça, Lacan l'a dit ! » à une question muette : « Mais pourquoi la passe, qu'est-ce que c'est ? » Ce questionnement serait pourtant de bon aloi, la passe devant, me semble-t-il, rester une question toujours vive, toujours ouverte. L'autre façon tout aussi impossible de parler de la passe, c'est ce dont le même Lacan souhaitait sortir en proposant ce dispositif, à savoir l'indicible, l'ineffable sur le passage à l'analyste. Il y a une façon particulière chez les lacaniens dont nous sommes de parler de « La Passe » sans en dire plus, d'un air entendu, sorte de sésame qui viendrait ouvrir sur un réel ineffable, justement, que seuls quelques initiés partageraient.

Ce dont témoignent ces deux modes de parler de la passe, c'est de la difficulté de rendre audible quelque chose qui par définition, de par son objet même, échappe, ce n'est sans doute pas sans rapport avec ce que Lacan a pu épingleur du côté de l'horreur de l'acte.

Si la passe c'est bien s'offrir à témoigner de ce passage « où l'acte pourrait se saisir dans le temps qu'il se produit⁶ », de quoi peut bien être fait ce

⁵ *Id.*, séminaire *Les psychoses*, 1955-1956, Paris, Seuil, 1981, p. 235.

⁶ *Id.*, « Discours à l'EFP », *Scilicet* n° 2/3, Paris, Seuil, 1970, p. 15.

témoignage, en quoi, comment consiste-t-il ? Et de quel enseignement est-il porteur qui puisse être transmis à une école ? D'une manière générale, l'on met toujours l'accent sur le contenu de ce témoignage attendu dans la passe, assez rarement sur sa forme même, sur ce qu'implique cette notion de témoignage.

Il me semble qu'à suivre l'évolution des propos de Lacan sur la passe au fil des années et de la poursuite de l'expérience, l'on peut se faire une idée qui donne peut-être quelques indications sur le savoir qui pourrait être attendu ou pas du collègue.

Que ce soit dans la Proposition elle-même, ou ensuite dans les différentes interventions qu'il fera à ce propos, Lacan parlera toujours de « témoignage », c'est ce mot qui revient :

D'où pourrait donc être attendu **un témoignage** juste sur celui qui franchit cette passe⁷...

[...] **le témoignage** qu'ils (les passeurs) sauront accueillir du vif même de leur propre passé⁸.

Ce que nous attendons d'eux, c'est **un témoignage**, c'est une transmission, une transmission d'une expérience en tant qu'elle n'est justement pas adressée à un vieux de la vieille⁹.

Il est étrange que ce soit de certains qui ne se trouvent pas à proprement parler encore s'autorisant de l'analyse, mais qui en sont sur le chemin, que vienne cette résistance à ce pourquoi je les stimule [...] de rendre effective cette passe [...] par quoi en somme ce dont il s'agit c'est que chacun apporte sa pierre au discours analytique **en témoignant** de comment on y entre¹⁰.

Lacan reprendra à Deauville cette idée de la pierre que chacun apporte, ce qui, lorsque l'on songe à l'origine religieuse de cette expression, ne manque pas d'interroger :

Il n'y a rien qui m'ennuie comme les congrès, mais pas celui-ci parce que chacun a apporté sa pauvre petite pierre à l'idée de la passe [...] j'ai voulu avoir **des témoignages**, naturellement je n'en ai eu aucun, des témoignages de comment ça se produisait¹¹.

Si Lacan n'a jamais varié sur le fait qu'il s'agit d'un témoignage dans la passe, il y a, vous le voyez, quelque chose qui varie dans ce qu'il dit de la teneur de ce qui peut être attendu de ce témoignage. De la même manière qu'il parlera, dans son intervention de 1973 déjà citée, de sa prudence et du fait qu'il n'avait pas pensé remettre à d'autres qu'aux A.E. déjà nommés le soin de nommer de nouveaux A.E., attendant seulement que ce nouveau mode de recrutement, ce « mode d'enquête », comme il le dit aussi, vienne modifier la classe déjà

⁷ *Id.*, « Proposition... », *op. cit.*, p. 26.

⁸ *Id.*, *ibid.*, p. 27.

⁹ *Id.*, 1973, « Intervention sur la passe », *op. cit.*

¹⁰ *Id.*, séminaire RSI, séance du 19 novembre 1974.

¹¹ *Id.*, Assises de l'EFP sur la passe, Deauville 1978, *Lettres de l'École freudienne* n° 23, avril 1978, p. 181.

existante (il a déjà dit quelque chose d'à peu près similaire dans le « Discours à l'EFP » en décembre 1967 lorsqu'il ironise sur ceux qui ont eu peur que l'on remette leur savoir en question), on sent une grande prudence dans la Proposition elle-même où la question de la « garantie » par l'école est posée, sous la forme de l'A.M.E. que « l'École reconnaît comme psychanalyste ayant fait ses preuves », l'A.E. lui pouvant « vouloir cette garantie » concernant sa formation.

Au fil de ses séminaires et de l'expérience en acte, la teneur des propos de Lacan va subir une inflexion concernant ce qui peut être attendu de la passe. La question du savoir va se déplacer, il s'agira de moins en moins, pour autant qu'il se soit agi de cela au départ, et pour reprendre son expression, que celui qu'il appelle à l'occasion le « candide-a » témoigne qu'il sait pousser les boutons qu'il faut pour que l'inconscient s'ouvre, mais bien plutôt qu'il témoigne de la manière « dont l'inconscient s'est à lui dévoilé », par quel « truc » ça se produit que quelqu'un vienne à se proposer à cette place d'analyste, qu'il témoigne de ce réel de la morsure de l'inconscient. A la fin de son intervention de 1973, lorsqu'il est en train de parler du « couloir », de la « faille » par lesquels il a essayé de faire passer sa passe, Lacan dit, non sans ironie, qu'il aurait pu demander aux passants de devenir prestidigitateurs, mais qu'il est quand même resté dans l'ordre de ce qui se fait...

En termes clairs et qu'on le veuille ou pas, la passe, aujourd'hui encore, reste souvent entendue, perçue par le groupe analytique comme une sorte d'examen de passage (il y a des gens qui disent « être reçu à la passe »), et la nomination A.E. comme un titre. Dans son séminaire *Les non-dupes errent*, une fois de plus Lacan parle de son attente concernant la passe : « J'attends que quelque chose s'invente, s'invente du groupe sans re-glisser dans la vieille ornière, celle dont il résulte qu'en raison de vieilles habitudes contre lesquelles après tout on est si peu prémuni que ce sont elles qui font la base du discours universitaire, qu'on est nommé-à, à un titre¹². »

La notion même de témoignage devrait nous indiquer qu'il s'agit d'autre chose que d'un examen, que de remettre le grand Autre et le petit *a* à leur place et de découper le réel d'une histoire selon les pointillés de la théorie analytique. La notion même de témoignage implique quelque chose qui est de l'ordre du singulier, du récit singulier, avec son vocabulaire et sa syntaxe propres, mais de l'ordre aussi du fragmentaire.

Qu'est-ce que c'est un témoignage ? Au-delà des usages habituels de ce terme, notamment dans le champ de la justice, quel sens peut-il avoir dans notre champ particulier ? Il y a au moins deux aspects à la question du témoignage pour ce qui concerne le passant : un passant, pourrait-on dire, c'est quelqu'un qui, après une analyse, devenu « témoin » de ce à quoi celle-ci l'a conduit, l'a amené, va choisir d'aller porter témoignage de ce qui s'est passé, avec ce que

¹² *Id.*, séminaire *Les non-dupes errent*, inédit, 9 avril 1974.

j'appelais son récit singulier, sa syntaxe et son vocabulaire propres. Cette question du choix est cruciale, un analysant peut choisir de ne pas porter témoignage.

Dans le chapitre des *Psychoses* dont je vous parlais tout à l'heure, celui intitulé « Secrétaires de l'aliéné », Lacan insiste sur la nécessité de se faire secrétaire de l'aliéné et de prendre ce qu'il raconte au pied de la lettre, ajoutant : « J'ai présenté vendredi une psychose hallucinatoire chronique. N'avez-vous pas été frappés, ceux qui étaient là, de voir que ce qu'on obtient est plus vivant si, au lieu d'essayer de repérer à tout prix si l'hallucination est verbale ou sensorielle ou non sensorielle, on écoute simplement le sujet¹³ ? » Alors évidemment, je ne suis pas en train de dire que le passant est un aliéné, quoiqu'il y ait sans doute quelque folie passagère à s'engager dans une affaire pareille, néanmoins, il me semble que cette fonction de secrétaire est bien ce qui convient pour accueillir son témoignage. Et c'est bien pourquoi l'enseignement du collège ne peut advenir que « de surcroît », ne peut être qu'un effet de l'expérience, le collègue n'est pas « une cooptation de sages », pour reprendre l'expression de Lacan, ce n'est pas une assemblée d'experts.

Cette position de secrétaire nous dit quelque chose de ce en quoi la question de la passe concerne chacun de l'école, elle est une manière de traiter le singulier du cas, d'en suivre le texte mot à mot, seule façon d'arriver peut-être à en serrer le réel, qui est bien l'affaire de chacun dans sa pratique.

Même si je n'en parlerai ici qu'avec la plus extrême prudence (que Lacan ait parlé des camps dans la Proposition n'autorise certainement pas à dire n'importe quoi), il se trouve qu'il a été beaucoup question récemment de la notion de témoignage, lors de la commémoration des soixante ans de la libération du camp d'Auschwitz. Il a été beaucoup question en particulier du passage à un autre temps de la mémoire, avec la disparition progressive des derniers survivants, du passage de la mémoire à l'histoire, et dans le même temps, dans une certaine urgence, jamais sans doute l'on n'avait tant écouté, incité à parler ceux qui sont encore là pour pouvoir le faire.

Il m'a semblé qu'il y avait dans ces débats quelque chose qui peut, qui doit nous questionner, parce qu'il y a pour nous aussi du réel en jeu, même s'il ne s'agit pas du même réel, si je puis dire. La psychanalyse, son enseignement, sa transmission sont aussi à un tournant de leur histoire : Lacan est mort depuis vingt-cinq ans, c'est plus qu'une génération et, quelle que soit la qualité de transmission de nombre de ses élèves, il y a quelque chose qui est, si j'ose dire, de seconde main. Qu'on le veuille ou pas, ce n'est pas la même chose d'aborder la lecture de Freud aujourd'hui, pour de jeunes analystes, que pour ceux, qu'ils aient été lacaniens ou pas d'ailleurs, qui l'ont abordée Lacan vivant, cherchant, portant son énonciation.

¹³ *Id.*, séminaire *Les psychoses*, *op. cit.*, p. 234.

Pour la première fois depuis la naissance de la psychanalyse, nous ne sommes qu'entre plus ou moins grands et petits « arpenteurs » de ce champ, au regard de ces deux « défricheurs » que furent Freud, puis Lacan. Le risque, j'en parlais au début de mon exposé, est grand aujourd'hui, le sera sans doute de plus en plus, de voir les textes de Freud, ceux de Lacan devenir des « manuels » de psychanalyse au savoir préformaté, faisant fi du long cheminement qui a présidé à telle ou telle avancée.

Cette question du témoignage est de ce point de vue cruciale : pour peu que l'on s'en donne la peine, Freud, par la reprise inlassable de ses textes¹⁴, témoigne pour qui veut bien le lire de son désir, de la permanente mise à l'épreuve de ses élaborations, quant à Lacan, il le disait lui-même, s'il y en a un « qui a passé son temps à la passer cette passe », c'est bien lui...

¹⁴ Que l'on songe ici par exemple à l'écriture en plusieurs temps de l'oubli du nom de Signorelli.